la voie du réel

Inscription

Je désire participer au stage résidentiel du_____ au_____

à la maison du Chemin des Roches, Dongelberg, Belgique

NOM: **PRENOM**:

ADRESSE:

TEL: **E-MAIL :**

J'ai pris connaissance des modalités d'inscription ci-dessous. ***Date :*** ***Signature :***

STAGE

L'inscription s'effectue au plus tard 10 jours avant le début du stage auprès de Pierre **Willems**, suite **au renvoi de ce formulaire daté et signé**
par e-mail : erreipw@gmail.com
ou par courrier : Pierre Willems - Avenue des Sept Bonniers 177 - B-1190 Bruxelles (Forest)

Elle est valable uniquement à réception **des arrhes**, par **virement bancaire** *(voir coordonnées bancaires ci-dessous).*

Montant des arrhes : 150 € | Le solde du stage est à régler le jour de votre arrivée.

DELAY Nathalie | IBAN : FR81 2004 1010 0720 8511 6D03 814 | BIC : PSSTFRPPLYO | La Banque Postale

Condition d'annulation
En cas d'annulation d'un stage de notre fait (très exceptionnel), l'intégralité de la somme versée vous sera remboursée ou reportée sur un prochain stage, selon votre demande.
En cas d'annulation écrite de votre fait :
> plus de 3 semaines avant le début du stage, une somme forfaitaire de 40€ sera conservée pour frais administratifs, le solde des arrhes vous sera retourné ou reporté sur un autre stage selon votre demande.
> moins de 3 semaines avant le début du stage, la moitié de l'acompte sera conservé; l'autre moitié pourra être remboursée ou reportée sur un autre stage, selon votre demande.
Tous les dossiers d'annulation seront régularisés dans le mois qui suit votre annulation.
Tout programme, démarré puis interrompu du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donne droit à aucun remboursement.

HEBERGEMENT

La réservation de l'hébergement se fait également auprès de Pierre Willems, 10 jours minimum avant le début du stage.

REPAS

Pensez à préciser à Pierre si vous êtes intolérant ou allergique au gluten ou/et aux laitages.